

Le Secrétaire Général

N° CD n° 30 / JPM / JPM / 2024

Courrier n0554

Le 13 mars 2024

Compte rendu du Comité Directeur exceptionnel n° 30 du 12 mars 2024 - 20h15

Membres présents : Mmes C. Canato - J. Bernard - V. Pons - A. Bouloc

MM JM. Ayel - F. Baldy - D. Baloup - J. Cagnac - M. Clauzier - JM. Crespo - G. Dumas - F. Duthil - J. Guilhem - E. Martinod - JP Morata - J Morata - P. Pedrazzani - X. Vasson

Sont invités : J. Pla - M. Puyau

Membres absents : S. Hugault - P. Chinaud - P. Merlin - G. Estay (pouvoir X. Vasson) - AM. Degli-Angeli (pouvoir D Baloup) - G. Jaubert (pouvoir V Pons) -

Invités absents : A. Santallusia

Ordre du jour

1. Nomination d'un trésorier adjoint

Sur proposition du Trésorier, M. Michel Clauzier est élu Trésorier adjoint. Le président et les services du siège mèneront les procédures nécessaires à son accréditation réglementaire et bancaire.

Le Comité Directeur adopte la proposition à l'unanimité

Pour 21 - Abstention 0 - Contre 0

2. Contrat avec la société Mañana

Les deux contrats avec la société de communication « Mañana » seront signés. Ces derniers couvrent d'une part l'animation des réseaux sociaux dont « tiktok » et « Instagram » sur lesquels nous ne figurions pas et d'autre part la refonte du site de la FFRXIII. Ces deux contrats prévoient notamment la mise en circulation de cellules vidéo ayant comme support les pratiques aménagées de Rugby à XIII.

Le Comité Directeur adopte la proposition

Pour 19 - Abstention 1 - Contre 1

3. Mesures d'urgence et coercitives à adopter pour la lutte contre le dopage

V. Pons et E. Martinod mènent les relations avec l'AFLD pour mettre en œuvre les procédures attendues dans le fonctionnement des clubs, et pour mettre en conformité, en regard des exigences réglementaires, un régime de sanctions correspondant aux manquements observés.

4. Questions diverses

a) Décès de Mme Jeannette Aillères. D. Baloup se rendra mercredi 13 mars aux obsèques avec M. Clauzier.

b) Information au sujet de la demande de monsieur C. Cabrol (police municipale de Lézignan) pour répondre favorablement à la demande de l'équipe de la police anglaise invitant à une rencontre aller-retour la sélection française fin 2024 ou début 2025.

c) Rencontre France - Grèce du 13 avril à Marmande. Tout est prêt pour que cette rencontre soit une réussite sportive et populaire. Le travail commun avec le Comité départemental du Lot et Garonne nous permet d'avancer avec quelques certitudes de succès.

d) Retour sur la réunion organisée au CNOSF à Paris avec la Ligue Ile de France et les clubs qui la composent. Les tensions trouveront à l'issue de cette réunion une suite plutôt optimiste, quant aux diverses pratiques du Rugby à XIII en Ile de France.

e) Organisation des rencontres du 29 juin. Le stade Ernest Wallon de Toulouse accueillera les rencontres France - Angleterre. Les négociations sont menées par D. Baloup, J.P. Morata, G. Dumas pour arriver à une collaboration la plus fructueuse possible.

f) La situation du Toulouse Olympique XIII devient préoccupante. Il est décidé d'adresser un courrier de rappel à la fois ferme sur nos intentions et clair sur les sanctions encourues correspondant aux dérives constatées si celles-ci perduraient.

Le Comité Directeur adopte la proposition à l'unanimité

Pour 21 - Abstention 0 - Contre 0

g) Présentation du catalogue des produits dont dispose la FFRXIII en termes d'offre de commercialisation.

h) Réponse a été apportée aux observations formulées par X. Vasson dans le dernier mail adressé par celui-ci aux membres du Comité Directeur (Modification des règlements de billetterie).

Jean Pierre MORATA

